



Conseil Consultatif de la Personne Handicapée

Séance plénière du jeudi 17 novembre à 18h00

1. **Présents/ Aanwezig:** M. Alexandre Van der Linden (collaborateur de l'Echevin de l'Égalité des chances Mohamed Ouriaghli), AMT Concept, Mevr. de Ondervoorzitster Nadia Hadad, Dhr. Tim Claerhout, M. Michel Cormond (Altéo), M. Vincent Danniau (Handicap International), M. Douglas.
2. **Excusés/Absents:** M. Miguel Gerez (AMT-Concept), M. Bienvenu Mputu-Boyelo (Handicongo), M. Mourad Kahrim, M. Nino Peeters (Passe le message à ton voisin), M. Samir El Bidadi (6ème sens), M. Francis Desmet (Vous et moi), Dhr Bernard Lemaire, Mme Rosa Collet, Mme Rose Marie Montini (Les amis de Benjamin), Mevr. Agnes Pieck (Blindenzorg Licht en liefde), Dhr. Stijn Van Roey, Mme Valérie Neysens (FFSB), Mme Tanya Weyn (ADO-Icarus), M. Jacques Dekoster (Altéo), Mme. Fabienne Feyaerts (FNPH), Mevr. Christiane De Busschere, M. Jean Depasse, Mme Catherine Zekas (Huitième jour), Mme. Nathalie Legrain (Ligue Braille), Mme Silvia Alfaro.
3. **Secrétariat/ Secretariaat:** service Égalité des chances / dienst Gelijke Kansen.

1. Approbation du PV de la séance plénière du 22 septembre 2016

Aucune remarque n'est formulée. Le PV est approuvé.

2. Emilie Goffin : Access-I

Access-I se veut être un baromètre de l'accessibilité en Belgique francophone. Des lieux sont considérés comme accessibles alors qu'ils ne le sont pas et Access-I souhaite permettre à chaque personne en situation de handicap de connaître concrètement et de manière fiable le niveau d'accessibilité d'un événement ou d'un endroit.

En 2001, Gamah crée l'Indice Passe-Partout, qui évoluera ensuite pour devenir Access-I en 2014. Deux métiers sont rassemblés en son sein : la promotion de l'information et l'évaluation de l'accessibilité des lieux.

Le label travaille avec plusieurs auditeurs agréés (Atingo, Plain-Pied, AMT, etc.). Un nouveau logo a été créé pour permettre une communication synthétisée de l'information. 7 publics sont identifiés et chacun est représenté sur le logo.

VILLE DE BRUXELLES

Département Organisation
Cellule Égalité des chances

Boulevard Anspach 6, 1000 Bruxelles
T. 02 279 21 10
egalitedeschances@brucity.be
www.bruxelles.be

STAD BRUSSEL

Departement Organisatie
Cel Gelijke Kansen

Anspachlaan 6, 1000 Brussel
T. 02 279 21 10
gelijke.kansen@brucity.be
www.brussel.be



3 niveaux d'accessibilité existent :

- Vert : autonomie
- Orange : autonomie avec un coup de main ponctuel
- Blanc : une fiche information est disponible

La méthodologie SECU-E est utilisée pour connaître le niveau d'accessibilité de l'événement. Une retranscription est faite sous forme de points forts et de points d'attention.

Toutes les informations récoltées sont disponibles sur le site internet d'Access-I. Pour chaque handicap, l'information détaillée est également disponible.

Access-I labélise également les événements.

Un agenda d'activités adaptées existe également sur le site d'Access-I, mais sans qu'un audit ne soit réalisé pour en vérifier l'accessibilité réelle.

Enfin, un moteur de recherche existe pour chercher un lieu accessible à partir d'un point donné.

Access-I travaille en collaboration avec toute une série de partenaires en Belgique, en Europe et dans le monde.

3. Journée internationale des personnes handicapées

- Solidanza : Handicap International organise son désormais traditionnel Solidanza le 3 décembre, de 14h00 à 20h00, à la Tricoterie à Saint-Gilles. Des troupes de cyclodanse feront des démonstrations. La salle est rendue accessible pour l'occasion et tous les fonds récoltés sont utilisés pour les projets de Handicap International. Toutes les informations sont disponibles sur le site de Handicap International : <http://www.handicapinternational.be/fr/evenements/solidanza-2016>
- Exposition Chais'Art : La Ville de Bruxelles, en partenariat avec l'ANLH organise une exposition dans le Centre Administratif afin de militer pour l'inclusion de manière artistique. L'exposition sera visible du 29 novembre au 29 décembre et un drink de lancement aura lieu le 29 novembre à 17h30.

VILLE DE BRUXELLES

*Département Organisation
Cellule Egalité des chances*

Boulevard Anspach 6, 1000 Bruxelles
T. 02 279 21 10
egalitedeschances@brucity.be
www.bruxelles.be

STAD BRUSSEL

*Departement Organisatie
Cel Gelijke Kansen*

Anspachlaan 6, 1000 Brussel
T. 02 279 21 10
gelijke.kansen@brucity.be
www.brussel.be



- Fédération Francophone des Sourds de Belgique (FFSB) : la Ville s'associe avec la FFSB pour l'organisation d'une projection de film traitant du handicap dans le courant du mois de décembre ainsi que d'une exposition qui sera placée dans le Parc Royal, pour le mois de janvier.
- Unia va organiser une campagne à l'attention du grand public . De plus amples informations vous seront communiquées d'ici peu.

4. Divers

1. Une question concernant l'accessibilité des Plaisirs d'Hiver est posée. Comme cela avait été présenté lors d'une précédente séance, le BME, organisateur des Plaisirs d'Hiver, a été chargé de faire attention à l'accessibilité PMR de son événement. Toutes les adaptations prévues sont consultables sur le site suivant :
https://visit.brussels/site/fr/sites/winterwonders/m_article/les-pmr-au-centre-de-la-reflexion
2. Les 29 et 30 novembre ont lieu les European Disability Days. Les inscriptions se font en ligne.
<http://ec.europa.eu/social/main.jsp?langId=fr&catId=88&eventsId=1152&furtherEvents=yes>
3. ENIL organise le 5 décembre, de 12h30 à 15h00, dans le cadre de la semaine handicap et développement, un speed-date ayant pour thème : l'argent de la coopération arrive-t-il jusqu'aux personnes en situation de handicap. <http://www.enil.eu/?p=14353>
4. La Freedom Drive 2017 aura lieu du 26 au 29 septembre, à Autoworld. 600 personnes sont attendues. <http://www.enil.eu/news/11-months-to-enil-freedom-drive-2017/>
5. Une discussion est entamée sur le rôle et les objectifs du Conseil. Une conseillère questionne le rôle du Conseil. Celui-ci est devenu informatif selon elle alors qu'il devrait pouvoir donner des avis sur la politique générale. Il est rappelé que les membres du CCPH peuvent proposer tous les sujets qu'ils souhaitent aborder lors des séances du CCPH et que du temps peut être libéré pour travailler sur ces sujets. Aucun point n'est éludé, mais il appartient aux membres de s'investir sur les matières de leur choix et d'enrichir l'ordre du jour des séances jusqu'à présent alimenté par la seule cellule de l'égalité des chances.
6. Il est à nouveau demandé de trouver un autre lieu pour l'organisation des séances du CCPH parce que le Centre Administratif n'est pas suffisamment accessible.

VILLE DE BRUXELLES

*Département Organisation
Cellule Egalité des chances*

Boulevard Anspach 6, 1000 Bruxelles
T. 02 279 21 10
egalitedeschances@brucity.be
www.bruxelles.be

STAD BRUSSEL

*Departement Organisatie
Cel Gelijke Kansen*

Anspachlaan 6, 1000 Brussel
T. 02 279 21 10
gelijke.kansen@brucity.be
www.brussel.be